



## ORGANISATION JEUNES A 11 SAISON 2020 - 2021

### CATEGORIE U17-U18

#### a) 1<sup>ère</sup> phase

- Niveau U17 accès LFNA : une poule de 7 équipes - matches aller simples. Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> accèdent au championnat U17 Régional 2, 2<sup>ème</sup> phase. Les clubs engagés à ce niveau ne pourront pas renoncer à l'accession LFNA.
- Niveau U18 brassage départemental : 2 poules de 8 équipes - matches aller simple. Les équipes classées de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> place de chaque poule accèdent au championnat U18 Départemental 1, 2<sup>ème</sup> phase. Les 8 autres équipes participeront au championnat U18 Départemental 2.

#### b) 2<sup>ème</sup> phase

- U17 Départemental 1 : une poule de 5 équipes - matches aller-retour. L'équipe classée à la 1<sup>ère</sup> place à l'issue de cette 2<sup>ème</sup> phase est déclarée championne des Landes et accède au championnat U18 Régional 2 de la saison suivante. Les clubs engagés à ce niveau ne pourront pas renoncer à l'accession LFNA.
- U18 Départemental 1 : 1 poule de 8 équipes - matches aller simples. L'équipe classée à la 1<sup>ère</sup> place à l'issue de cette 2<sup>ème</sup> phase est déclarée championne des Landes.
- U18 Départemental 2 : 1 poule de 8 équipes - matches aller simples. L'équipe classée à la 1<sup>ère</sup> place à l'issue de cette 2<sup>ème</sup> phase est déclarée championne des Landes.

## CATEGORIE U15

### c) 1<sup>ère</sup> phase

- Niveau accès LFNA : une poule de 9 équipes - matches aller simples. Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> accèdent au championnat U15 Régional 2, 2<sup>ème</sup> phase. L'équipe classée à la dernière place rétrograde dans le championnat U15 Départemental 2, 2<sup>ème</sup> phase. Les clubs engagés à ce niveau ne pourront pas renoncer à l'accession LFNA.
- Niveau brassage départemental : 2 poules de 10 équipes – matches aller simples. Les équipes classées à la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> place de chaque poule accèdent au championnat U15 Départemental 1, 2<sup>ème</sup> phase.

Niveau accès LFNA	Accession U15 Régional 2 2 <sup>ème</sup> phase	Rétrogradation U15 Départemental 2 2 <sup>ème</sup> phase
	2	1

Niveau brassage départemental	Accession U15 Départemental 1 2 <sup>ème</sup> phase
	4

### d) 2<sup>ème</sup> phase

- U15 Départemental 1 : une poule de 10 équipes – matches aller simples. L'équipe classée à la 1<sup>ère</sup> place à l'issue de cette 2<sup>ème</sup> phase est déclarée championne des Landes et accède au championnat U16 Régional 2 de la saison suivante. Les clubs engagés à ce niveau ne pourront pas renoncer à l'accession LFNA.
- U15 Départemental 2 : une poule de 9 équipes – matches aller simples. Cette poule est constituée de l'équipe classée à la dernière place du niveau Accès LFNA 1<sup>ère</sup> phase et des équipes classées de la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> place de chaque poule de brassage 1<sup>ère</sup> phase. L'équipe classée à la première place à l'issue de cette phase est déclarée championne des Landes.
- U15 Départemental 3 : 1 poule de 8 équipes – matches aller simples. Cette poule est constituée des équipes classées de la 7<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> place de chaque poule de brassage 1<sup>ère</sup> phase. L'équipe classée à la première place à l'issue de cette phase est déclarée championne des Landes.